

Christ par des liens bien intimes; mais, nous avons raison de le répéter, aucun ne lui a été aussi étroitement associé que Marie.

L'incomparable dignité de Mère de Dieu, que nous venons d'examiner brièvement, entraîne avec elle un double privilège: l'Immaculée Conception et la Virginité perpétuelle de la Très Sainte Vierge.

L'Immaculée Conception d'abord.

Il convenait que le Fils de Dieu se choisit une Mère sans tache. Comment aurait-il pu en être autrement? Est-ce que le Dieu infiniment saint, qui n'admet aucune limite en sa perfection, et dont le regard lumineux trouve des taches jusque dans les anges, est-ce que ce Dieu aurait jamais pu consentir à prendre pour Mère une pécheresse? Non, c'est impossible. "Il fallait, dit saint Augustin, qu'un Fils très pur, un Fils ayant dans le Ciel un Père immortel, eût aussi sur la terre une mère très pure, exempte de tout péché." Aussi les docteurs de l'Eglise n'ont pas craint d'avancer que, par une grâce toute spéciale, Marie a été préservée, non seulement de tout péché actuel, mais même du péché originel: autrement l'on ne comprendrait pas, disent-ils, l'éternelle inimitié prédite entre elle et le démon. Comment aurait-elle pu subir le joug de Satan, celle qui devait lui écraser la tête? Lucifer avait entraîné Ève, et par elle Adam, à désobéir à Dieu; une femme avait été la première cause de notre ruine; la nouvelle Ève, appelée à réparer la faute de la première, ne pouvait pas en subir les funestes conséquences. Aussi tandis que tous les fils et toutes les filles d'Adam, sans exception, ne paraissent ici-bas que marqués d'une souillure humiliante, Marie, au contraire, sera immaculée comme son divin Fils. Le Saint-Esprit, habitant dans son âme, peut lui dire dès le premier instant de son existence ces paroles du Cantique: "Vous êtes toute belle, ma bien-aimée et il n'y a aucune tache en vous." (Cant. IV, 7.)

Le second privilège exigé par la maternité divine est celui de la virginité perpétuelle. "Un Dieu, nous dit saint Bernard, ne pouvait naître que d'une vierge; une vierge ne pouvait enfanter qu'un Dieu." (S. Bern. in 3 Noct. Fest. Purit. B. M. V.) Ces paroles sont l'expression même de la foi chrétienne, d'après laquelle Marie est la Vierge par excellence, la Vierge